

# Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure <a href="#">2012/0013(COD)</a> codécision) Règlement</p>	Procédure caduque ou retirée
<p>Ressources halieutiques: reconstitution des stocks de cabillaud, plan à long terme; alignement du règlement au TFUE (pouvoirs délégués et d'exécution de la Commission)</p> <p>Modification Règlement (EC) No 1342/2008 <a href="#">2008/0063(CNS)</a></p> <p>Sujet 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche 3.15.05 Captures de poissons, contingents tarifaires d'importation</p>	

Acteurs principaux			
<b>Parlement européen</b>	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>PECH</b> <a href="#">Pêche</a>		
	Commission au fond précédente		
	<b>PECH</b> Pêche		
	Commission pour avis précédente		
	<b>ENVI</b> Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
<b>Conseil de l'Union européenne</b> <b>Commission européenne</b>	DG de la Commission <a href="#">Affaires maritimes et pêche</a>	Commissaire DAMANAKI Maria	
<b>Comité économique et social européen</b>			